

Chronique du Grenelle de l'environnement, mai 2009

Chronique mensuelle d'Adéquations dans le magazine Biocontact, complétée et réactualisée ici

mercredi 29 avril 2009, par [Yveline Nicolas](#)

La Loi de programmation Grenelle 1 est en cours d'examen en mai-juin à l'Assemblée nationale, après son vote au Sénat. Mais la mise en œuvre de certains engagements essentiels du Grenelle seront en retard, comme le Plan national santé environnement 2009-2013, ou à peu près intenables : les 10 % de surface agricole utile en bio dès 2012... De nouveaux chantiers se lancent, certains sous la pression de l'opinion publique et des associations, comme le controversé "Grenelle des ondes" sur "radiofréquences, santé et environnement" (première table ronde 23 avril- clôture 25 mai, avec un rapport et des propositions). D'autres s'inscrivent dans des dispositions prises au niveau de l'Union européenne : le Grenelle de la mer. Des ateliers territoriaux ont une vocation pédagogique pour les professionnels de l'urbanisme.

La mer et la terre vont-elles se dialoguer dans le cadre du Grenelle ? Si l'écosystème marin forme un tout interconnecté - et mis à mal par la surexploitation des ressources, les pollutions, le réchauffement climatique - les écosystèmes terrestres connaissent une urbanisation et une fragmentation de plus en plus forte. Les littoraux, zones fragiles sur lesquelles se concentre une part importante de la population, combinent toutes ces contraintes.

Vous avez manqué la consultation sur internet pour la [stratégie nationale du développement durable](#) (2009-2012) ? Participez aux « **Grenelles de la mer régionaux** » du 8 au 23 juin, qui se tiendront après les séries de réunions actuellement en cours entre Etat, élus, syndicats salariés, syndicats employeurs, ONG. La journée mondiale des océans du 8 juin, les journées de la mer du 8 au 14 juin invitent les acteurs maritimes à organiser des conférences et des expositions... Un colloque sur *Mer et Outre-mer* est prévu le 9 juin par le secrétariat d'Etat à l'Outre-mer.

Quatre groupes de travail thématiques avec chacun une cinquantaine de membres élaborent des propositions sur les sujets suivants : favoriser le développement harmonieux du littoral en améliorant l'interface terre-mer ; promouvoir le développement d'activités maritimes compétitives et soutenables sur le plan environnemental ; valoriser les métiers de la mer et oeuvrer à l'attractivité des activités maritimes ; instaurer une nouvelle gouvernance aux niveaux infra-national, national, européen et mondial. [Consulter la composition des groupes](#)

Une stratégie maritime européenne

Toutes les questions majeures du développement durable, l'énergie, le climat, les emplois, le commerce, la recherche... comportent une dimension maritime. C'est pourquoi, après une Politique maritime intégrée en décembre 2007, la Commission européenne a adopté en 2008 des lignes directrices pour les États membres *vers de meilleures pratiques en matière de gouvernance maritime intégrée et de consultation des parties prenantes*. Des journées européennes de la mer ont eu lieu du 18 au 20 mai.

De leur côté, **les ateliers territoriaux du Grenelle** attirent l'attention notamment sur le problème de l'étalement urbain et de la nécessité des « corridors de biodiversité ».

Coordonné par la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) le projet fait travailler ensemble des équipes de jeunes professionnel·les en écoles d'urbanisme, d'architecture et de paysages, dont les réalisations seront présentées à l'automne à la Cité du Patrimoine et de l'Architecture. Cinq thématiques et dix territoires ont été sélectionnés : l'étalement urbain (Région urbaine grenoblois, Marne, Brosse et Gondoire, Parc naturel régional Scarpe-Escaut, Pays de la Provence

verte) ; la rénovation urbaine et les secteurs anciens (Pays des Cévennes, Parc naturel régional de la Brenne) ; les paysages de l'énergie (Parc naturel régional du Lubéron, Parc naturel régional du Haut-Languedoc) ; les paysages de la proximité (Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne) ; la trame verte et bleue (Parc naturel régional Normandie-Maine).

Fragmentation des territoires, diminution des terres agricoles

L'étalement urbain constitue un des principaux obstacles à un développement sobre en énergie, transport, terres... Il coupe les territoires, menace la biodiversité, imperméabilise les sols (habitat, routes et parkings...), augmente les déplacements du domicile vers le lieu de travail, etc. Au détriment de l'agriculture, les nouveaux territoires urbanisés ont connu une augmentation de 6 900 km² depuis 15 ans, soit plus 20 % (l'équivalent d'un département) alors que la population n'a crû, dans le même temps, que de 6 %.

La trame bleue et verte est une des réponses à cette fragmentation. Le Grenelle définit la *trame verte* comme un *outil d'aménagement du territoire, constituée de grands ensembles naturels et de corridors les reliant ou servant d'espaces tampons*. Elle est complétée par une *trame bleue* formée des cours d'eau et des bandes végétalisées qui se situent autour. L'objectif est d'assurer une continuité biologique, des *routes naturelles* pour permettre la circulation de la faune et de la flore sauvage et les échanges entre espèces.

Et pour préserver l'avenir, préservons les bébés !

Ce thème ne figure malheureusement pas de façon explicite dans le Grenelle de l'environnement... [1]

Si nombre d'espèces animales et végétales sont bien mal en point, que dire des humains qui auront la lourde charge d'essayer de réparer nos erreurs ? Au moins n'hypothéquons pas leur santé en intoxiquant les bébés au bisphénol A, substance chimique utilisée dans la fabrication des plastiques, polycarbonate (biberons) et polyépoxy (revêtement des boîtes de conserve et cannettes).

Le Réseau environnement santé a lancé une cyberaction demandant au Ministère de la Santé et au ministère du DD (MEDDAT) l'interdiction du BPA dans les biberons et son inscription comme substance prioritaire dans le programme européen REACH d'évaluation des substances chimiques les plus préoccupantes.

L'association Women in Europe for a Common Future crée un site web *nesting* pour aider à créer un environnement sain pour le bébé et publie un guide téléchargeable pour des jouets sains, notamment sans phtalates toxiques.

Yveline Nicolas
Coordinatrice de l'association Adéquations
ynicolas.adequations.org

Ressources web

- <http://www.legrenelle-mer.gouv.fr>
- [Journées de la mer, à 14 juin](#)
- <http://outremer.espaces-naturels.fr/>
- Ateliers territoriaux :
http://www.diact.gouv.fr/fr_1/actualites_50/toutes_unes_52/territoriaux_du_2466.html
- <http://www.reseau-environnement-sante.fr>
- <http://www.projetnesting.fr>
- <http://www.wecf.eu/francais/index.php>
- Journée mondiale des océans